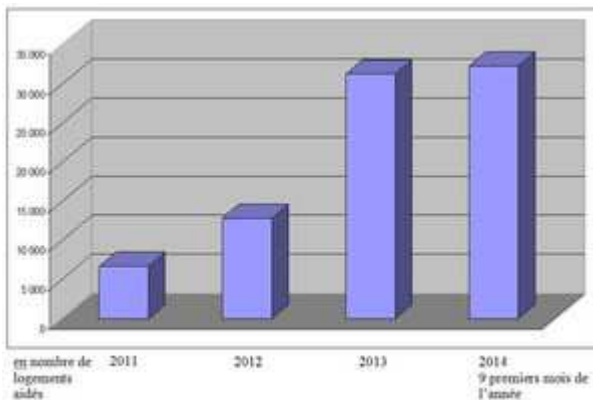


68 millions € supplémentaires pour la rénovation énergétique pour la fin d'année 2014



Pour atteindre l'objectif de 50 000 logements rénovés énergétiquement en 2014, fixé par le plan de relance du logement annoncé le 29 août dernier par le Premier ministre, le Conseil d'administration de l'Agence du 7 octobre a voté à l'unanimité une capacité d'engagement supplémentaire d'un montant de 41 millions d'euros. En complément, seront également délégués aux préfets de région 27 millions d'euros de crédits du Fonds d'aide à la rénovation thermique, qui complètent les subventions de l'Anah dans le cadre du programme Habiter Mieux.

Cette capacité financière supplémentaire va permettre de continuer à répondre aux demandes

des particuliers, tout en donnant la priorité aux familles les plus modestes, et aux attentes des collectivités locales et opérateurs fortement impliqués dans le programme. [En savoir plus](#)

ACTUALITÉS

80 000

C'est le nombre de logements privés que le plan national d'adaptation à la perte d'autonomie, qui vient d'être lancé, se fixe pour objectif de traiter d'ici à 2017.

AGENDA

OCTOBRE

9 : Les Ateliers de l'Anah.

Territoires

9 : Célébration des 10 ans de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), à Valenciennes (Nord).

NOVEMBRE

Habiter Mieux : près d'un ménage sur 2 vit sous le seuil de pauvreté



Selon l'étude menée par le Credoc, l'ensemble des bénéficiaires du programme Habiter Mieux ont pour caractéristique de disposer d'un niveau de revenus faible, voire très faible. En effet, près d'un ménage sur 2 (45%) soutenu par le programme vit sous le seuil de pauvreté, tandis que les trois quarts des bénéficiaires déclarent s'imposer des restrictions : pour 3 bénéficiaires sur 10 sur leurs dépenses alimentaires, et pour près de 2 personnes interrogées sur 10 sur leurs dépenses de chauffage. [En savoir plus](#)

Jacques Berger, nommé DGA en charge des fonctions support à l'Anah

5 et 6 : 8èmes rencontres de la performance énergétique, organisées par l'ADEME et le groupe Moniteur. [En savoir plus](#)

13 : Journée « Le logement au service de l'emploi : quelles réalités dans les territoires ? », organisée par le Réseau des acteurs de l'habitat. [En savoir plus](#)

21 : Atelier « Rénovation énergétique : vers la massification », organisé par le Forum des politiques de l'habitat privé. [En savoir plus](#)

28 : Atelier « Programme local de l'habitat : parole aux territoires », organisé par le Forum des politiques de l'habitat privé. [En savoir plus](#)

Territoires

28 et 29 : 4ème Rencontre nationale des départements et territoires acteurs de l'habitat à Strasbourg, organisée par le Conseil général du Bas-Rhin. [En savoir plus](#)



Un nouveau directeur général adjoint en charge des fonctions support (DGAFS) a été nommé le 1er juillet dernier. Il s'agit de Jacques Berger, qui a précédemment occupé les fonctions de chef du service des finances et du contrôle du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

(2011-2014) et de chef du service financier et juridique de la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris (2009-2011). [En savoir plus](#)

Revitalisation des centres bourgs : 267 dossiers déposés



Sur les 300 territoires repérés pour l'expérimentation de revitalisation des centres-bourgs, 267 ont déposé un dossier avant la date-limite du 12 septembre. Mi-septembre, une grille d'analyse a été mise au point par les représentants de

l'Anah, du CGET, de la DGALN, du CEREMA, du ministère de la Culture, de la DGOM* et le bureau d'études « Tracés Urbains », chargé d'apporter son concours à l'analyse des dossiers. Parallèlement, à l'invitation du CGET, les préfets transmettront leur avis sur les projets s'inscrivant sur leur territoire. Le jury se réunira le 30 octobre prochain pour retenir les 50 dossiers lauréats. [En savoir plus](#)

* CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires ; DGALN : direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature ; CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ; DGOM : Délégation générale à l'Outre-Mer.

À LIRE

Premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique (Onpe)

Rapport Financement des travaux de rénovation thermique pour les ménages modestes (Jean Paul Rédouin, Sabine Baietto Beysson et Jean Chapelon)

Premiers résultats de l'enquête Phebus co-financée par l'Anah

Les Cahiers de l'Anah (juillet 2014)

TERRITOIRES

Maîtrise d'ouvrage d'insertion : un exemple de projet financé par l'Anah



Des financements de l'Anah ont été mobilisés dans le cadre d'une opération « bail à réhabilitation » sur la commune rurale de Villy-Bocage (Calvados), propriétaire de logements inoccupés et vétustes. La maîtrise d'ouvrage, de type maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), a été confiée à l'ARIM des Pays Normands, organisme agréé pour la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, et la maîtrise d'œuvre au PACT du Calvados. [En savoir plus](#)



Bas-Rhin : une démarche remarquable en matière de maintien à domicile



Depuis mai dernier, un véhicule à remorque dépliant sillonne les routes d'Alsace afin de présenter, notamment au personnel médico-social, l'offre dédiée au logement accessible. Ce démonstrateur a pour nom DIAMANT (Démonstrateur Intelligent Accessible Mobile Adaptable et Nouvelles Technologies).

Il est cofinancé par le Conseil général, Réunica, l'Etat, la CARSAT-Alsace et le CEP CICAT (centre de ressources pour la réadaptation et l'insertion des personnes âgées ou handicapées), dans le cadre du pôle

d'excellence rural dédié à l'utilisation des nouvelles technologies au service du maintien à domicile. [En savoir plus](#)

À VOIR

Le [rapport d'activité](#) 2013 de l'Anah



ILS ONT DIT

« L'accès au logement est ma priorité car cela répond à une exigence sociale et humaine. Je veux favoriser l'accès au logement pour tous, et notamment pour les personnes aux faibles ressources ou en difficulté sociale. »

a déclaré Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le 23 septembre dernier, lors de l'ouverture de la 75^{ème} édition du congrès annuel de l'Union sociale pour l'habitat (USH).

DIRECTRICE DE PUBLICATION Blanche Guillemot
REDACTION ET COORDINATION Eugénie Lanot et Direction de la communication
CONTACT communication@anah.gouv.fr

[Gérer votre abonnement](#)

« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : communication@anah.gouv.fr »